

pays ; dites-moi surtout (et vous comprenez combien j'ai le droit de tenir à une réponse catégorique), dites-moi le motif de cet opiniâtre espionnage que vous avez exercé autour de moi. L'intention que je vous supposais de surprendre mes secrets de fabrication n'était pas réelle : vous en êtes à peu près convenu vous même. Si j'en croyais des apparences... trompeuses, je n'en doute pas, mais enfin des apparences auxquelles les circonstances donnent un certain poids, je croirais plutôt qu'un concurrent jaloux vous a donné une mission encore plus coupable, celle de détruire par l'incendie ma fabrique. Je n'accuse pas, remarquez-le bien ; je me contente de la déduction possible de certains faits... Rassurez-moi donc par un aveu sincère, provez-moi que vos intentions n'avaient rien de criminelles, ni contre moi, ni contre personne ; je ne demande qu'à être convaincu de votre innocence.

Cette question, qui, ainsi posée, semblait présenter à l'accusé une voie de salut, excita au plus haut point l'attention des assistants.

—Monsieur le maire, répliqua Léon d'une voix ferme, vous avez eu raison de penser que mon voyage et mon séjour ici avaient un but secret, mais je repousse de toute la force d'une conscience pure les intentions criminelles que l'on m'attribue. Loin de vous vouloir du mal, j'appelle les bénédictions de Dieu sur votre maison... Mais je ne puis répondre plus nettement à votre question. Le secret que vous me demandez ne m'appartient pas ; il intéresse le bonheur et le repos de personnes chères, et dusse-je mourir de honte, je ne les sacrifierai pas à ma propre sûreté !

Un soupir de regret, sorti de toutes les poitrines, accueillit ce refus énergique. Plusieurs des auditeurs, et M. Van Baert lui-même, avaient conçu un espoir que cette réponse inconcevable venait de renverser tout à coup.

Ama se retira à l'autre bout de la salle pour cacher ses larmes.

Quant à madame Van Baert, elle était en proie à une agitation qui, d'un moment à l'autre, pouvait faire explosion au dehors.

—Allons, dit le maître de forge avec dépit en se tournant vers Quentin, puisque ce jeune homme est si obstiné, il ne nous reste plus qu'à valider son arrestation et à le mettre en lieu de sûreté jusqu'à demain. Notre tâche est finie, c'est au juge d'instruction de continuer la sienne.

XI

Les dernières paroles du maître de forge semblèrent vaincre les résolutions secrètes de madame Van Baert.

Elle se leva d'un air de détermination, et, s'approchant du tribunal improvisé, elle dit à son mari :

—Pardonnez-moi d'intervenir, quoique ce ne soit pas l'usage, sans doute, dans cette enquête judiciaire. Je ne puis vous dire comment m'est venue cette pensée, mais je jurerais devant Dieu que ce jeune homme n'est pas un incendiaire, comme vous paraissez le croire. Je soupçonne qu'il est victime de quelque sentiment généreux dont il a seul le secret ; vos menaces, vos reproches ne font qu'exalter et raffermir sa résolution. Laissez-moi l'interroger moi-même ; peut-être ce qu'il ne veut pas dire à des hommes revêtus d'un caractère officiel, le dira-t-il à une femme dont il a excité la pitié, et qui trouvera, je l'espère, un moyen de le justifier à vos yeux.

—Vous avez raison, Cécile, de penser que votre intervention n'est pas légale, répliqua M. Van Baert avec hésitation ; cependant si vous pouvez nous aider à découvrir la vérité, et si ce jeune homme consent...

—Oh ! il consentira ! dit madame Van Baert en cherchant à prendre un ton de confiance tranquille ; n'est-ce pas, monsieur, que vous ne refuserez pas de me faire connaître l'important secret qui vous tient tant au cœur ? Vous êtes bien jeune, vous ne pouvez encore désirer de mourir, et vous le savez monsieur, il y va de la vie si vous ne vous disculpez pas. Ecoutez : s'il le faut, je vous promettais de ne révéler ce secret que lorsque vous m'y aurez autorisée. Vous ne le con-

fiez qu'à moi... Tout le monde s'éloignera afin que je puisse seule vous entendre. Une femme trouve parfois des expédients auxquels un homme n'eût pas songé, surtout lorsqu'il est dans l'état de trouble et d'agitation où je vous vois. Je vous en conjure, ne me refusez pas !

Léon versa quelques larmes et resta un moment sans pouvoir parler. Enfin, joignant les mains d'un air d'enthousiasme :

—Oh ! merci, madame, merci de votre pitié, de votre générosité ! s'écria-t-il ; vous me croyez donc innocent, vous, quand tous les autres me croient coupable ? Vous voulez me sauver quand tout se réunit pour me perdre ? Oh ! merci encore une fois ; mais votre bienveillance ne fait que me confirmer dans ma résolution ; l'aveu que vous me demandez pourrait entraîner de grands malheurs... Madame, pardonnez-moi ce que vous appellerez mon obstination, elle n'est rien que le sentiment de mon devoir, et je ne puis pas vous répondre.

—Jeune homme, réfléchissez, je vous en prie, vous vous perdez... Je ne vous connaissais pas, je ne vous ai vu qu'une fois, et déjà je m'intéresse à vous comme une amie !... Oh ! parlez, parlez de grâce. Je vous le demande au nom de ce que vous avez de plus cher, au nom de votre mère !

—Ma mère ! répéta Léon en attachant sur madame Van Baert un regard de feu. Dieu m'est témoin que vous n'invoqueriez pas vainement son nom si ce n'était d'elle même et de son bonheur qu'il s'agit.

—Votre mère est donc dans ce pays ?

Léon détourna les yeux :

—Oh ! ne m'interrogez pas, s'écria-t-il, ne croyez pas mes paroles ! Ma tête s'égare, je ne sais plus ce que je dis... Non, ne me croyez pas, je suis fou, je ne puis rien dire !... Je ne dis rien.

Madame Van Baert, non moins troublée, alla se rasseoir à côté de sa fille, qui avait approuvé de la voix et du geste ses généreux efforts pour sauver l'inconnu.

—Vous le voyez, dit le maître de forges à Quentin, les prières, comme les menaces, échouent contre cette indomptable opiniâtreté, il n'y faut plus penser. On ne cache ainsi que des projets coupables ; les juges apprécieront. Pour nous, songeons à clore le procès-verbal.

—Jean, continua-t-il en s'adressant au domestique, tu conduiras le prisonnier et ceux qui seront chargés de le garder à vue dans le pavillon de la cour des lamineurs ; c'est un bâtiment entièrement isolé, d'où l'incendie ne pourrait se propager dans le cas... enfin, suffit, je m'entends. On ne se repent jamais d'avoir pris trop de précautions.

—Avant de terminer l'interrogatoire, dit le lieutenant Quentin, un peu plus expérimenté que le digne maire dans les formes de l'instruction criminelle, ne devrions-nous pas visiter cette valise dont l'accusé était porteur au moment de l'arrestation ? Elle contient peut-être des objets qui nous mettront sur la voie des découvertes...

—Il est bien tard, Quentin ; cependant vous avez raison ; jetons toujours un coup d'œil sur cette valise, que nous examinerons demain plus à loisir.

—Ma valise ! s'écria Léon avec effroi ; de grâce, messieurs, veuillez m'épargner cette douleur ; ma valise ne renferme seulement que quelques papiers sans importance pour vous et qui sont pour moi du plus grand prix. Ce sont les lettres d'un ami mort récemment, du seul ami que j'aie eu jamais dans le monde.

—J'ai regret de vous refuser, monsieur, mais votre désir de soustraire ces papiers aux yeux de la justice est une raison de plus pour que nous tenions à les voir.

—Faites donc, messieurs.

Sans attendre cette permission, les gendarmes avaient apporté la valise sur le bureau, et l'avaient ouverte afin que M. Van Baert pût procéder à l'inventaire du contenu.

Quelques effets simples, mais propres et de bon goût, un peu d'argent, deux ou trois volumes dépareillés formaient toute la fortune présente de Léon ; mais ce qui occupa le plus les deux inquisiteurs fut un portefeuille de cuir, usé par un long service, et d'où s'échappa une volumineuse correspondance.